

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 JUIN 2024

Présents : V. ARRIGHINO, S. COMBE, E. DEMONCHEAUX, O. DUMAS, E. FERNANDEZ, C. JACQUOT, D. PICCHIONI, R. PASSELANDE, P. ROBERT, J-L SOZET, A. TURC

PROPOSITION DE REALISATION D'UN EMPRUNT DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RD529

Le budget 2024 avait prévu un emprunt de 200.000€ permettant de financer les travaux de sécurisation sur la RD529. Pour rappel, deux emprunts se terminent en 2028.

Compte tenu des délais de versement des subventions, et des plus-values qui apparaissent au fur et à mesure de la réalisation du marché, il semble plus opportun de réaliser un emprunt de 250.000€ au lieu des 200.000€ prévus initialement.

Le vote est donc reporté au prochain Conseil.

PROPOSITION D'APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Un rappel de la procédure d'élaboration du PLU est fait : depuis la délibération de prescription, les débats sur le PADD ayant permis d'affiner le projet de territoire, l'ensemble de la concertation, le bilan de la concertation et l'arrêt du PLU le 3 avril 2023, et enfin la consultation des personnes publiques associées sur le projet de PLU arrêté et l'enquête publique, qui a conduit au dossier présenté aujourd'hui.

Suite à la remise des avis par les personnes publiques associées, l'avis de l'autorité environnementale et les différentes commissions, l'enquête publique s'est tenue du lundi 11 mars 2024 au mercredi 10 avril 2024. Le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions motivées.

Les modifications qu'il est proposé d'apporter entre le projet du PLU arrêté et le projet de PLU sont soumises à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'approbation du projet de PLU ainsi modifié, couvrant l'ensemble du territoire.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

PROPOSITION DE MISE EN PLACE D'UN DROIT DE PREEMPTION SUR LES ZONES URBAINES

Il est proposé de remettre en place le droit de préemption sur les zones urbaines. Le droit de préemption permet d'être informé des droits de mutation à venir et à la commune de se positionner en cas de projet à venir. Ce droit de préemption concerne uniquement les zones urbaines.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

PROPOSITION D'APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la commune a choisi le bureau d'étude spécialisé NICOT afin de réaliser sur la commune le zonage de l'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées.

A l'issue de cette étude, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur le projet de zonage de l'assainissement des eaux usées et a décidé sa mise à l'enquête publique par délibération N° 02-2024 en date du 5 février 2024.

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 11 mars 2024 au mercredi 10 avril 2024 inclus dans les locaux de la Mairie de Monteynard.

Il est aujourd'hui proposé d'approuver le zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales pour assurer une compatibilité avec les objectifs d'urbanisation du futur PLU et définir ainsi une politique d'assainissement.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

PROPOSITION DE REFONTE DES TARIFS DE LA CANTINE MUNICIPALE

La tarification actuelle de la cantine apparaissait comme complexe, une commission a donc travaillé sur une refonte des tarifs.

Il est proposé de créer un nouveau tarif qui se base sur le quotient CAF et non plus sur un quotient communal. Les nouveaux tarifs différencieront les garderies du matin et du soir, la cantine et le transport tout en veillant à minimiser l'impact de la nouvelle tarification.

Concernant la tarification du transport, celui-ci peut connaître une augmentation importante du fait de la disparation du tarif dégressif mais il est à souligner qu'il s'agit d'un tarif annuel.

La nouvelle tarification proposée est la suivante :

TARIFS 2024/2025						
Tranches	QF	RESTAURATION	PERISCOLAIRE			TRANSPORT
		Tarification famille	MATIN 7h15-8h20	SOIR 16h30-18H	SOIR2 18h-18h30	ANNEE
1	0 à 350	3,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	31,0 €
2	351 à 450	3,38 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	32,7 €
3	451 à 590	3,56 €	1,34 €	1,34 €	1,34 €	34,5 €
4	591 à 720	3,76 €	1,41 €	1,41 €	1,41 €	36,4 €
5	721 à 900	3,96 €	1,49 €	1,49 €	1,49 €	38,4 €
6	901 à 1100	4,18 €	1,57 €	1,57 €	1,57 €	40,5 €
7	1101 à 1400	4,41 €	1,65 €	1,65 €	1,65 €	42,7 €
8	>1400	4,65 €	1,75 €	1,75 €	1,75 €	45,1 €
P.A.I.		1,98 €				

Résultat du vote : 1 Contre – 10 Pour

PROPOSITION D'INSTAURATION D'UN REGLEMENT DE CANTINE ET DE GARDERIE MUNICIPALE

La Commune a décidé de se doter pour la rentrée prochaine d'un règlement concernant la cantine, la garderie ainsi que le transport scolaire. Ces règlements ont été discutés en commission communale et soumis pour approbation au Conseil Municipal. Ces règlements permettent de contribuer au bon fonctionnement des services proposés tout en fixant des règles de bonne conduite.

Ils seront distribués aux parents dès la rentrée 2024.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

PROPOSITION D'ALLONGEMENT DES HORAIRES DE LA GARDERIE

Le sujet d'allongement des horaires de garderie avait été discuté lors d'un précédent conseil. Face à la forte demande des parents, et du fait de la réorganisation des tarifs, le sujet est reproposé. Il est demandé d'allonger les horaires de la garderie de 18h à 18h30 avec un tarif spécifique sur la dernière tranche horaire.

Résultat du vote : 1 Abstention – 10 Pour

PROPOSITION DE CONVENTIONNEMENT AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE CONCERNANT L'AFFICHAGE ET LA PUBLICITE

Afin d'accompagner la commune dans la gestion des déclarations et autorisations préalables à l'installation de publicités extérieures, la Communauté de Communes de la Matheysine (CCM) propose la création d'un service commun mutualisé d'instruction, identique au service mutualisé pour l'instruction des permis de construire. La commune peut solliciter l'adhésion à ce service afin de bénéficier d'un accompagnement dans l'instruction des demandes.

Ce service rattaché au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme est sans surcoût pour la commune.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

PROPOSITION D'INTEGRATION DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAFES

Le CAFES est une entreprise d'insertion sociale basée à La Mure. Elle intervient notamment dans la réalisation de travaux paysagers. Le CAFES a sollicité l'intégration de la commune à son conseil d'administration.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

PROPOSITION D'ALLONGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

L'association « Le petit train des livres » a sollicité un allongement des horaires d'ouverture. Pour rappel, la bibliothèque est ouverte tous les mercredi matin de 10h à 11h45 ainsi qu'un vendredi soir par mois de 16h à 18h.

Un sondage va être distribué prochainement concernant les horaires privilégiés par les habitants. Une demande d'intégration au réseau MATACENA est également en cours.

Résultat du vote : Report du vote en attente des résultats du sondage.

PROPOSITION D'ADHESION A L'ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DE LA MONTAGNE (ANEM)

L'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM) représente les collectivités de montagne auprès des pouvoirs publics pour obtenir la mise en œuvre d'une politique de développement de ces territoires.

Il est aujourd'hui proposé de renouveler l'adhésion de la commune (pour un coût de 145.85€)

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DES SAISONNIERS

Comme tous les ans, il est proposé d'embaucher des jeunes âgés de 16 à 18 ans habitants la commune pendant une semaine.

Cette année, 3 personnes se sont proposées soit un coût de 1.763€ pour la commune.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

• Projet ABC de la biodiversité

La commune avait délibéré concernant la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (Démarche ABC). Un retour positif a été reçu concernant la demande de subvention de la commune. Pour rappel, le coût pour la commune serait de 35 à 40.000€ subventionné à hauteur de 80% (soit un reste à charge de 7 à 8.000€ pour la commune).

• Point sur les travaux de la RD529

Les travaux de sécurisation avancent. Il est proposé aux élus de rencontrer les entreprises afin de discuter de l'avancée des travaux et des éventuels points à corriger.

• Proposition de mutualisation avec la commune de La Motte Saint Martin

Il est proposé de rencontrer les élus de la commune de La Motte Saint Martin afin d'échanger sur les pratiques des deux communes et de mutualiser les bonnes idées.

- **Villages vivants**

Le projet de création d'une boulangerie dans le bâtiment de la Mie Mollière a du être arrêté. Villages Vivants a relancé une annonce concernant l'installation d'un ou deux commerces au rez-de-chaussée (local d'activité d'environ 250m²) ainsi qu'un logement à l'étage.

- **Point sur le projet de rénovation de l'ancienne école de la ville**

La commune a relancé le projet de rénovation de l'ancienne école de la ville en lien avec le cabinet Créa+. L'appel d'offres est prêt à être lancé, il reste à trancher la date de mise en ligne.

- **Incivilités aire de jeux**

Des incivilités au niveau de l'aire de jeux située derrière la salle polyvalente ont été remontées en mairie. Pour rappel, il est interdit de faire des feux (barbecues notamment) sur l'aire de jeux et le terrain de boules. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas autorisés.

- **Transfert de compétences eau / assainissement**

Les élus de Monteynard ont participé à une journée d'information et de partage entre la Communauté de Communes de la Matheysine et les communes. Le transfert est prévu pour le 1er janvier 2026. S'il est encore trop tôt pour donner l'impact réel pour la commune, on peut d'ores et déjà dire que le mode de gestion sera une régie avec autonomie financière, que les actifs et passifs du service des eaux de Monteynard seront transmis à cette régie, qu'il y aura une période de transition de plusieurs années avant l'uniformisation des tarifs et une gouvernance unique.

Entre temps la Communauté de Communes de la Matheysine équilibrera le budget de l'eau et de l'assainissement et organisera le service technique et les contrats de sous-traitance pour faire fonctionner le service à l'échelle des 43 communes.

- **Emission TV Belge**

Une émission de télévision sur le tour de France sera enregistrée le 17 Juillet prochain au belvédère et retransmise sur la chaîne belge VRT.

- **Cinéma plein air**

Une séance de cinéma plein air est prévue le 9 août prochain au niveau de l'aire de jeux située derrière la salle polyvalente. Le film « Les têtes givrées » sera projeté.

L'ordre du jour épuisé, le Maire a levé la séance.